Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

HOME DRINK

SAS au capital de 10000 €
Siège social : 7 Rue Général Giraud,
21300 Chenôve
885 355 040 RCS de Dijon

L'AGE du 28/01/2021 a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de M. BORRELL Vianney, à compter du 31/01/2021.Modification au RCS de Dijon

AL210729382

TRANSFERT DE SIÈGE

ANPAMAR

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 1b rue de sercey
21410 MÂLAIN
RCS de DIJON 841 041 817

L'assemblée générale extraordinaire du 22/01/2021 a décidé le transfert du siège social à compter du 22/01/2021 et de modifier l'article article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 1b rue de sercey, 21410 MÂLAIN.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 61 avenue Aristide Briand, 21000 DIJON.

L'inscription modificative sera portée au RCS de DIJON tenue par le greffe du tribunal.

Patricia Roge

AL210729412

LA VALLEE DU CELLIER

Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 35 bis Rue Basse
62290 NOEUX LES MINES
500 583 463 RCS ARRAS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 14/09/2020, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 35 bis Rue Basse, 62290 NOEUX LES MINES au 2 sous la Chapotte 21150 BUSSY LE GRAND, à compter du 14/09/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS d'ARRAS sous le numéro 500 583 463 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. La Société, constituée pour 50 années à compter de son immatriculation, a pour objet social la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Pour avis, la Gérance, Monsieur Hubert LE LOARER et Madame Sophie LE LOARER demeurant ensemble à BUSSY LE GRAND (21150), 2 sous la Chapotte.

AL210729419

Notaires

SCP David Balou
Véronique Varlet
Guillaume Lorisson
Charles-Alban Prieur
Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe
Simone Veil - 21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelligen
21110 Genlis

SCI CLARIC

Une AGE du 06/02/2021 de la SCI CLARIC, société civile au capital de 1 200 000 euros, siège à DIJON (21000) 8C rue de la Marseillaise (transféré à PARIS 16EME (75016), 10 rue Jean Giraudoux) immatriculée au RCS DIJON n°501.640.254, a transféré son siège social de DIJON (21000) 8C rue de la Marseillaise à PARIS 16EME (75016), 10 rue Jean Giraudoux. Du fait de son transfert de siège, la société sera désormais immatriculée au RCS de PARIS.
L'article 4 (Siège) des statuts est modifié en conséquence.
La gérance

AL210729427

ASSINAT

SARL au capital de 3.500€
Siège: 14 rue Léon Gambetta
21300 CHENÔVE
833 433 196 RCS DIJON

L'AGE du 25/01/2021 a transféré le siège au 07 chemin de la Godille 69120 VAULX-EN-VELIN, à compter du 25/01/2021. Radiation au RCS de DIJON et ré-immatriculation au RCS de LYON.

AL210729437

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE CAPITAL

AUGMENTATION DU CAPITAL

DG BATIMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
porté à 100 000,00 euros
Siège social : 15 ALLEE EN GRAND LOUP -
LES JARDINS D'ALIX -
21490 ST JULIEN
491 896 585 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Mixte réunie en date du 30/09/2020 a décidé d'augmenter le capital social de 96 000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quatre mille (4 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent mille (100 000,00 euros)

Pour avis. La Gérance.

AL210729273

ZHI ROU JIA - L'ECOLE DU DEVELOPPEMENT DE LA DOUCEUR

SARL au capital de 300 €
Siège social : 5 Rue de Chaumot, Le Village
21230 CHAMPIGNOLLES
482 154 325 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION

L'associé unique a décidé le 01/02/2021 la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 300 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Jean-Michel CHOMET. Sous sa nouvelle forme, elle est dirigée par Jean-Michel CHOMET demeurant 5 Rue de Chaumot, Le Village 21230 CHAMPIGNOLLES.

AL210729343

TRANSPORT BAULARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
porté à 19 000 euros
Siège social: 4 Rue du Châtel
21610 MONTIGNY
MORNAY VILLENEUVE VINGE
844967935 RCS DIJON

Par décision du 26 janvier 2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 10 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention :

Capital social : 9 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 19 000 euros

Pour avis

La gérance

AL210729413

AVIS DE MODIFICATION

MANCO PROTEOR
Société par actions simplifiée au capital de
5 € porté à 580 885 €
Siege social : Saint-Apollinaire (21850)
6, rue de la Redoute
891 565 418 RCS Dijon

Suivant décisions de l'associé unique du 11/12/2020 et des décisions du président du 15/01/2021, il a été procédé à une augmentation du capital social de 1 € pour le porter de 5 € à 6 € puis à une augmentation du capital social de 580 879 €, pour le porter de 6 € à 580 885 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210729435

HOLDING OLIVIER LEFLAIVE

SC au capital de 982 050 €
Siège social : Place du Monument
21190 PULIGNY MONTRACHET
420 146 219 RCS DIJON

Suivant DC du 5/01/2021, il a été décidé une réduction de capital de 39 000 euros par annulation des 2 600 parts sociales ; le nouveau capital est porté à 943 050 euros, divisé en 62 870 parts de 15 euros. Les statuts ont été modifiés.Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL210729443

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 15/02/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAILLY-SUR-ARMANCON: Pré - Zonage: RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant.

16 ha 56 a 30 ca - Le touillat: ZL-3

CHENOVE: Terres, landes - Zonage : AU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

8 ha 54 a 16 ca - Aux hates: AP-32-34-35 - Aux terres franches: AP-55-56-57-59-61-63-65-69 - De longvic: AV-29[14]

LONGVIC: Terres, landes - Zonage : A - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles occupées.

36 ha 79 a 25 ca - Derriere romelet: BZ-4(J)-4(K)-5 - En la champagne: BY-1-2(A)-2(B)-12(J)-12(K)-241[190]-243[193] BZ-13-14-15-30(A)-31[21]-34[28](A)-34[28](B)-36[29]

MARSANNAY-LA-COTE: Terres, landes - Zonage : A - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles occupées.

4 ha 47 a 12 ca - Clos leger: C-1101[64]-1104[59] - Rente logerot: C-607[68]-676[67]-1106[646]-1108[674]

MOLESME: Parcelles en nature de vigne, terres à vigne, bois, avec bâtiment d'exploitation : cuverie avec pressoir, cave de stockage et partie élevage, matériels de vinification, ainsi qu'un stock de bouteilles de Crémant de Bourgogne. Zonage : RNU.

7 ha 01 a 86 ca - Au chemin de marcenay: C-89 - Cotron: ZV-20(J)-20(K)-21(J)-21(K)-22(J)-22(K)-24(J)-24(K) - La grande cote: ZZ-86(J)-86(K)-90(A)-90(B)-128[2] - La haye de brune: ZR-1-2-3 - Les vignes julian: ZN-4

- Sur la petite vigne: YK-23[21] - Val de serre: ZY-34-36

SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX: Terre - Zonage : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

38 a 10 ca - Le village: AA-121[14]-148[122]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 08/03/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210729446

RECTIFICATIF

IZOL FRANCE CENTRE EST

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 27/11/2020 concernant IZOL FRANCE CENTRE EST : Il fallait lire : constitution du 12/01/2021. Siège : 330 rue de la via Agrippa 21600 Longvic et adresse président : 8 rue Colonel Victor 21000 Dijon.

AL210729431

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Gilles SERAPHIN
et Edouard LAMOUR
18 Place Carnot - 21200 BEAUNE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Edouard LAMOUR , CRPCEN 21032 , le 8 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :
Monsieur Daniel BERNARD, Président de société, et Madame Christiane DEMAY, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à BEAUNE (21200) 20 rue de Cîteaux.
Monsieur est né à BEAUNE (21200) le 9 septembre 1951,
Madame est née à BEAUNE (21200) le 26 avril 1951.
Mariés à la mairie de BEAUNE (21200) le 28 juillet 1973 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques LUSSIGNY, notaire à BEAUNE, le 21 juillet 1973.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion. Le notaire.

AL210729432

MODIFICATION DE STATUTS

ELECTRO SECURITE SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 3 Rue de la Fontaine
21610 MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE
SUR VINGEANNE
834 451 668 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions du 01/02/2021, l'associé unique a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale de la Société, à compter du 1er février 2021 : Stéphane COURAILLON. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL210729362

FIDACT AVOCATS

CABINET FIDACT - ALAIN BALLET -
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE

A.T.C.F.

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 7 Rue des Ponnières -
Parc d'Activités des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
RCS DIJON 411 489 040

Aux termes d'une décision en date du 3 février 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'installation, l'entretien, la réparation, le dépannage, le négoce d'équipements thermiques tels que des installations de chauffage et de climatisation, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS. Le Président

AL210729364

GROUPE EHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 6-8 rue de Bastogne
21850 SAINT-APOLLINAIRE
822 725 404 RCS DIJON

Par décisions du 28.12.2020, l'Associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Sa dénomination, son siège, sa durée, son objet et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Son capital social reste fixé à 20 000 € divisé en 2 000 actions de 10 € chacune.Président : M. Pierre-Alexandre TOURNEMEULLE demeurant 4 Place Georges Pompidou 21240 TALANT.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé, une action égale une voix.
Clause d'agrément : Cession libre entre associé. Agrément préalable des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote pour toute autre cession.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL210729410

BABY'GOLD

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 Boulevard de Strasbourg
21000 DIJON
750 562 019 RCS DIJON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 18 décembre 2020, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mme Amina ENNAIMI. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Mme Amina ENNAIMI demeurant 6 Rue de Bourgogne 21800 NEUILLY LES DIJON.
Pour avis. La Gérance

AL210729416

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

BP 90291
71107 CHALON SUR SAONE
CEDEX

BROI - TRADIBAT

SAS au capital de 190.000 €
Siège social Zone artisanale - En Vougeot
21910 BARGES
400 580 916 RCS DIJON

L'assemblée extraordinaire du 5.02.2021 de la SAS GCBAT Bourgogne – Franche-Comté, capital : 75.000 €, siège social : En Vougeot – 21910 BARGES a approuvé et constaté la fusion par absorption de la société BROI – TRADIBAT et constaté sa dissolution anticipée sans liquidation, son passif étant entièrement pris en charge par la société GCBAT Bourgogne – Franche-Comté.
Pour Avis.

AL210729424

Notaires

SCP David Balou -
Véronique Varlet
Guillaume Lorisson -
Charles-Alban Prieur
Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe Simone Veil
21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelligen
21110 Genlis

SCI LES CIGOGNES

Une AGE du 26/01/2021 de la SCI LES CIGOGNES, société civile au capital de 1.225.200 euros, siège à DIJON 28 rue des Ecayennes (transféré à DIJON 30B rue Elsa Triolet) immatriculée au RCS DIJON n° 815.049.051, a transféré son siège social de DIJON 28 rue des Ecayennes à DIJON 30B rue Elsa Triolet. L'article 4 (Siège) des statuts est modifié en conséquence. L'association dénommée LES PEP DU CENTRE DE LA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Directeur Général, Monsieur Alain André Jean MILOT, est gérante.
La gérance

AL210729428

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

ADPR

SARL transformée en SAS au capital de 103 200 euros. Siège social : 3 rue du Point du Jour 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. 753 150 325 RCS DIJON. AVIS DE TRANSFORMATION. Aux termes d'une délibération en date du 08/02/2021, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son capital, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Romain PASCAL et M. Jérémie PAUTET, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la Société RP Développement (887 497 717), SAS au capital de 519 728 euros ayant son siège social : 29 Allée les hauts du Bois de Grancey - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, représentée par son Président, M. Romain PASCAL. DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société PAJEST (887 498 111), SAS au capital de 134 266 euros, ayant son siège social : 21 rue Philippe de Rouvres – 21110 ROUVRES EN PLAINE, représentée par son Président, M. Jérémie PAUTET. Pour avis. Le Président.

AL210729439

SCI DU CHAMP BOISSIER

Société civile immobilière
Capital : 553.500,00 €
25, Rue Mathilde Rognon
RUFFEY-LES-ECHIREY (21490).
SIREN : 820 997 724 RCS DIJON

Suivant AGE du 15/02/2021, les associés de la société ont décidé de la modification de l'objet social qui sera désormais libellé comme suit :

«La Société a pour objet :

-l'acquisition, de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis en vue de leur affectation à un usage professionnel ou, à usage mixte professionnel et d'habitation,

-la construction, sur les tènements appartenant à la société, de tous immeuble à usage professionnel, ou à usage mixte professionnel et d'habitation,

-l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux,

-l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement tant des acquisitions qu'au règlement du coût des constructions,

-et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.»

Cette modification fera l'objet d'une formalité auprès du registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL210729445

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALPHA R - SARL au capital de 5 000 euros - Siège social : 3, rue en Mont Vaux - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR - 849 138 060 RCS DIJON , Aux termes d'une décision en date du 15.01.2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : La mise en oeuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés contrôlées exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles est exercée une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique .La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables et financiers au profit des filiales ou sous-filiales.la réalisation de toute mission de direction générale opérationnelle et technique. La réalisation de toute mission de direction générale opérationnelle et technique et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis La Gérance

AL210729447

FUSION

DIVERS

Selon l'AGE du 29/01/2021 de IDS, SAS au capital de 100 €, siège : 82 rue Villeneuve – 92110 CLICHY, 794 416 081 RCS Nanterre, il a été décidé d'approuver la fusion par voie d'absorption de la société **ISIS DIABETE EST**, SAS au capital de 100 euros, siège : 2 rue Ernest Bouteiller, Eco-Quartier Hyacinthe Vincent, 21000 Dijon, 793 313 644 RCS Dijon, entraînant sa dissolution sans liquidation de la société et qui sera radiée du RCS de Dijon. Le capital de l'absorbante a été augmenté 241,86 € du fait de la fusion, le portant ainsi à 341,86 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Nanterre pour la société IDS.

AL210729448

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Par acte SSP à ATHEE, du 27/01/2021 Mr Dominique MONIN BAROILLE, demeurant 26 rue du Breuil, 21130 ATHEE immatriculée sous le numéro 511898645 a donné en location-gérance à la société TAXI RMD SAS au capital de 1000 €, dont le siège social est 3 avenue de la Concorde, 21000 Dijon, en cours d'immatriculation au RCS de DIJON le fonds artisanal de TAXI sis et exploité stationnement n°2, 21270 Pontailler sur Saône, pour une durée de 3 ans, à compter du 1/02/2021 pour prendre fin le 3/01/2024. Il se renouvellera ensuite par accord écrit des accords des parties par la signature d'un avenant

AL210729360

BRAVARD AVOCATS

CHAUDONNERET & DANON

SARL au capital de 6555,31 €
Siège social
2 BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
21000 Dijon
339 317 802 RCS Dijon

L'AGE du 30/12/2020 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérants de M. CHAUDONNERET Pierre, Mme DANON Annie-Claude, à compter du 30/12/2020.
Modification au RCS de Dijon

AL210729404

DELHOMMEAU-MANIERE

Par décision du 15/01/2021, les associés de la société DELHOMMEAU-MANIERE, SARL au capital de 1 000 euros, Siège social : 5 Route Nationale 5, 21110 LONGEAULT, RCS DIJON 844 703 421, ont pris acte de la fin des fonctions de cogérant Monsieur Johan MANIERE et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement, et ont décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « DELHOMMEAU », à compter du même jour.
Pour avis – Le Gérant

AL210729406

ALLO LOC 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 rue des Mardors
21560 COUTERNON
750 051 799 RCS DIJON

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 30/01/2021, M. Sylvain MORSELLI dmt 100 rue de Hauteville à AHUY (21121) a été nommé gérant en remplacement de Mme Michèle BARRUET, démissionnaire.
Pour avis

AL210729422

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 2 février 2021,La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 47.547.008 Euros, ayant son siège ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre

du Commerce et Sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488.a donné en location gérance àLa société PARAXAS, Société A Responsabilité Limitée au capital de 6.000 € Euros, ayant son siège à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800) Place De la Liberté, immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de DIJON sous le numéro 825.062.128un fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché sis et exploité à CHATILLON SUR SEINE (21400) 13 avenue Edouard Herriot, sous l'enseigne CARREFOUR CONTACTLe contrat est consenti pour une durée initiale d'une année entière à compter du 6 avril 2021 pour se terminer à pareille époque le 5 avril 2022A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

AL210729423

SCP David Balou - Véronique Varlet
Guillaume Lorisson -
Charles-Alban Prieur
Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe Simone Veil
21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelligen
21110 Genlis

SCI JC

Société civile immobilière
au capital de 1 500,00 €
Siège social
9 rue du Vieux Dijon 21270 BINGES
502 251 556 R.C.S DIJON

CHANGEMENT DE GERANT
GERANCE - PV de DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 19 janvier 2021 (effet au 19/01/2021)
ANCIENNE MENTION : Mme Claudie LEAL GONCALVES (9 rue du Vieux Dijon 21270 BINGES). NOUVELLE MENTION : M. José LEAL GONCALVES (9 rue du Vieux Dijon 21270 BINGES).
Pour avis. Le gérant

AL210729426

T.Y. THAI

Par décision du 01/02/2021, l'associée unique de la société T.Y. THAI, SARL au capital de 225 000 euros, Siège social : 5 rue Parmentier 21000 DIJON, RCS DIJON 851 562 298, a nommé Monsieur Maor YGAL, demeurant 5 rue Parmentier 21000 DIJON, Gérant de la société à compter du même jour, en remplacement de Madame Sophie DIDEY et Madame Nisa SOMBATH, démissionnaires.
Pour avis – La gérance

AL210729433

AVIS

EARL DU DOMAINE JAFFLIN
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 151 500 euros
Siège social : 14 Avenue de Chamboland
21700 NUITS SAINT GEORGES
RCS DIJON 353 671 209 -

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 décembre 2020, la collectivité des associés a accepté la démission de M. Albert JAFFLIN de ses fonctions de co-gérant au 31/12/2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis - La Gérance.

AL210729442

➜ NON DISSOLUTION

TOISON D'OR HOSPITALITY

Société par actions simplifiée
au capital de 527.722 euros
Siège social : 1 Place Marie de Bourgogne
21000 DIJON
877 486 670 RCS DIJON

Par un procès-verbal des décisions de l'associée unique du 18 janvier 2021 statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de DIJON.

AL210729355

SAID B2S

Société à responsabilité limitée
à capital variable
au capital de 7 500 euros
Siège social : 15 B Halles Centrales
21000 DIJON
503 373 573 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. La Gérance

AL210729409

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GITEC DEVELOPMENT

SAS au capital de 5 000 €
19 avenue de Baccarat
21150 VENAREY-LES-LAUMES
822 359 618 RCS DIJON

Aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2020, il résulte que les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2020. THEVENET Gilles, demeurant 19 avenue de Baccarat – 21150 VENAREY-LES-LAUMES a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au siège social. Mention au RCS de DIJON.

AL210729323

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU JEU DE PAUME

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 670,78 euros
Siège social
10 Rue Henri Degré - 21000 DIJON
Siège de liquidation
10 Rue Henri Degré - 21000 DIJON
318 707 932 RCS DIJON

Par décision collective des associés du 09/03/2020, les associés ont nommé comme nouveau Liquidateur : M. Frédéric MOREAUX demeurant 4, rue du Pavillon - 49700 NOYANT LA PLAINE, en remplacement de Anne-Marie MOREAUX décédée, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Mention au RCS de DIJON.

AL210729335

COUQUEBERG ARTS DIFFUSION

SARL au capital de 5 000 €
Siège : 3 A Chemin du Breuil
21490 ORGEUX
499 590 479 RCS DIJON

L'AGE du 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, nommé en qualité de liquidateur Madame Marie-Claire COUQUEBERG, demeurant 3 A Chemin du Breuil 21490 ORGEUX et fixé le siège de la liquidation au siège social de la Société. Modification au RCS de Dijon.

AL210729408

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : BATI CONTROLE.
Forme : SARL en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 14 E Rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON.
814 348 264 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 30/10/2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société avec arrêt d'activité au 01/10/2020.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. M. Christophe BRIFFAUT, demeurant 3 rue du Pont Joli - 21150 DARCEY a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Pour avis.
La Gérance

AL210729414

SCI ARTHOPIMAVIC

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 Euros
Siège Social
6 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE
378 947 469 RCS DIJON

Avis de dissolution
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Véronique CANNET-CHARVOZ, demeurant 6 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateu

AL210729420

PHARMACIE DE LA GARE D'EAU

SELARL en liquidation au capital de 500.000 €
Siège social : 5 avenue de la Gare d'Eau
21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
499 049 401 RCS DIJON

Dissolution de société
Suivant délibération de l'AGE du 12/12/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, minuit, et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Eric MICHAUD dmt 10 rue Delettre - 21170 ST-JEAN-DE-LOSNE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de Dijon
Pour avis, le liquidateur,

AL210729430

➜ AVIS DE CONSTITUTION

B M PAYSAGE

AVIS DE CONSTITUTION
En date du 8 février 2021, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Objet social : plantation, soins et entretien de parcs et jardins pour bâtiments d'habitation,
terrains municipaux, espaces bordant les voies de communication, bâtiments industriels et
commerciaux ; plantation, soins et entretien de verdure pour bâtiments, terrains de sport, pelouses ; plantations pour la protection contre le bruit, le vent, l'érosion, la visibilité et l'éblouissement ; travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
Capital social : 2000 euros
Siège social : 1 rue de Mirebeau, 21310 CUISEREY
Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : Mr Baptiste MARCEAUX demeurant à CUISEREY (21310) 1 rue de Mirebeau

AL210729407

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/02/2021 à DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : 21BIS RECRUTEMENT. Siège social : 12 rue Auguste Perdrix - 21000 DIJON. Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger: la prestation de conseil, d'expertise et de stratégie en ressources humaines aux entreprises et autres organismes, comprenant notamment : le recrutement, la formation, l'évaluation de collaborateurs, le coaching, le reclassement, l'aide à l'orientation professionnelle, le conseil en matière de gestion du personnel etc. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 10 000 euros. Gérance : Mme Laura CELEMENCKI, demeurant 23 rue de l'Egalité – 21000 DIJON et Mme Hélène DIENNET, demeurant 12 rue Auguste Perdrix – 21000 DIJON. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance

AL210729417

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 03.02.2021 a été constituée, la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Kaérus-Conseil
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 500 € divisé en 500 actions de 1 € chacune
Siège : 7 Bis Rue du Chapeau Rouge – 21000 DIJON.
Objet : Coaching en développement personnel et professionnel.
Durée : 99 années
Président : Karima GAMRANI, demeurant 3 Rue du Bief du Moulin – 21600 LONGVIC
Immatriculation : au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL210729425

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 27/01/2021, il a été constitué une SASU
Dénomination : LA POLAR
Siège social : 81 Route De Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON
Capital : 1000 €
Activités principales : restaurant et salon de the
Durée : 99 ans
Président : M. BSISSA Abdallah 2 Rue Ernest Tissot 92210 ST CLOUD
Immatriculation au RCS de DIJON

AL210729429

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 05/02/2021, est constituée la Société suivante :
Dénomination : MPL 2013
Forme : SASU
Capital : 1.000 euros en numéraire
Siège : 15 rue Charrue, 21000 DIJON
Objet : l'achat-revente, la fabrication de tous produits textiles, habillements, accessoires de la personne, papeterie et de décorations, en France et dans tous pays,
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : en cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions sont soumises à agrément.
Présidente : Mme Clarisse VIARD, demeurant 15 rue Charrue, 21000 DIJON.
Immatriculation au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL210729434

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORCELLES-LES-ARTS (21190) du 11 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme : Société par Actions Simplifiée - Dénomination : DOMAINE DE L'ARLESIENNE - Siège : 1 rue des Serves - 21190 CORELLES-LES-ARTS - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 15 000 Euros - Objet : - exploitation de tous vignobles et de tous immeubles bâtis ou non bâtis, affectés ou pouvant être affectés à l'exploitation viticole qui seront pris à bail par la Société ou acquis par elle ; - vente et transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ; - et plus spécialement culture de vignobles, production de raisin, vinification, élevage, conditionnement et vente ; - achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin ; - opérations de négociation, de commission et de courtage ; - organisation de dégustation de vins et alcool ; - acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers ; - mise en valeur, administration, gestion et exploitation de tous immeubles. - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. - Président : Mr Benoît MOREAU demeurant 1 rue des Serves - 21190 CORCELLES-LES-ARTS - Directeur Général : Mr Eric GERMAIN demeurant 56 B route de Pommard – 21200 BEAUNE. La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON. Pour avis.

AL210729436

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 février 2021, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL DE BORGIRAULT /Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée / Capital : 134 000 euros divisé en 13 400 parts de 10 euros / Apports : en nature exclusivement / Siège social : Ferme de Borgirault - 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE / Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime / Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés / Gérant pour une durée illimitée : M. Christopher LENZ, demeurant Ferme de Borgirault - 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE / Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON / Pour avis - La Gérance.

AL210729449

NIÈVRE

➜ DÉMISSION

CHR FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 129 920 euros
Siège social
RUE DE CAQUERET 58300 DECIZE
497 817 742 RCS NEVERS

Selon décision en date du 20 janvier 2021, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Madame Sylvie PRUDHON de son mandat de Directrice Générale à compter du 1er janvier 2021, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis.

AL580729924

➜ SUCCESSION

SCP GUYARD & BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois
(Nièvre)
3, rue Saint Goar
Bureaux annexes
à La Machine-Saint Saulge
et Moulins-Engilbert

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 10/05/2009, Mme Suzanne Marie Joséphine MARTIN, Retraitée, demeurant à TINTURY (58110) La Taverne, née à ALLUY (58110), le 11/11/1923, veuve de M. Maurice MOURTIAU, décédée à TINTURY (58110) le 29/08/2020, a consenti des legs universels.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Denis BLOIN, Notaire Associé à
CHATILLON-EN-BAZOIS (58110) le 08/02/2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Denis BLOIN notaire à CHATILLON EN BAZOIS, réf CRPCEN : 58026, dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de NEVERS de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL580729916

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LABRICOLE

SCI au capital de 900€ Siège social: 131 bis rue des Montapins 58000 Nevers 814 335 477 RCS Nevers Le 20/11/2020, les associés ont: décidé de transférer le siège social au 3 Rue du 14 Juillet 58200 Cosne-Cours-sur-Loire à compter du 21/11/2020 ; Mention au RCS de Nevers

AL580729341

➜ CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE DECIZE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez
contacter au numéro suivant TEL. 03 86 25 55 11 ou à l'adresse suivante 02507@creditmutuel.fr.
Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 18 MARS 2021 à 18:00.
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale, constitution du bureau.
02 Modification des statuts.
03 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 08 AVRIL 2021 à 18:00.
Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 03/04/2021 et le 07/04/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.
06 Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.
07 Clôture de l'Assemblée Générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire.
A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Le Conseil d'Administration

AL580729913

CAISSE DE CREDIT MUTUEL NEVERS OUEST

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez
contacter au numéro suivant TEL. 03 86 61 84 45 ou à l'adresse suivante 02505@creditmutuel.fr.
Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 16 MARS 2021 à 19:00.
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Modification des statuts.
03 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le
Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 01 AVRIL 2021 à 19:00.
Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 27/03/2021 et le 31/03/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.
06 Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.
07 Clôture de l'Assemblée Générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire.
A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Le Conseil d'Administration

AL580729930

➜ MODIFICATION DE STATUTS

DISTRI BIO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 153.000 euros
Siège social
47, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS: 444 489 033

CHANGEMENT DE PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL, MODIFICATION OBJET SOCIAL
Assemblée Générale du 01/02/2021 - Date d'effet : 01/02/2021
PRESIDENT :
Ancienne mention :
- Madame Monique PRIEUR demeurant à SAINT JEAN AUX AMOGNES (Nièvre) – Le Gressy,
Nouvelle mention :
- Madame Angélique CHERMAIN demeurant à VARENNES VAUZELLES (Nièvre) – 5, rue Danton
DIRECTEUR GENERAL :
Ancienne mention :
- Monsieur Bernard PRIEUR demeurant à SAINT JEAN AUX AMOGNES (Nièvre) – Le Gressy,
Nouvelle mention :
- Monsieur Maxime CHERMAIN demeurant à VARENNES VAUZELLES (Nièvre) – 5, rue Danton
OBJET SOCIAL :
Ancienne mention :
- Vente de produits alimentaires biologiques et naturels et d'écoproduits pour la maison et le jardin,
Nouvelle mention :
- la vente de tous produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, compléments alimentaires, écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne respectueux de l'environnement et de fournir toutes prestations de service y afférents,
- accessoirement, la vente de plats à emporter ainsi que l'organisation de services de restauration sur place,
- accessoirement, l'organisation de cours et notamment des cours de cuisine, conférences et expositions, la participation aux foires et marchés, la facilitation et la promotion de la production, transformation et commercialisation des produits de l'agriculture biologique certifiée, notamment ceux des producteurs locaux et ceux présentant notamment un intérêt pour la protection de l'environnement, les énergies douces et les méthodes naturelles,
Pour avis et insertion

AL580729918

FIDUCIAL SOFIRAL

LOC'58

SARL au capital de 1 000 €
Route Nationale 151
« Les Pontôts «
58350 SAINT-MALO-EN-DONZIOIS
R.C.S. NEVERS 403 305 899

Délibération du 22/01/2021 : l'Assemblée Générale Extraordinaire a : pris acte de la décision prise par M. Cédric ANGUÉ de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Ludovic MANNEVY, dt Chauffour, 1 Rue du Crot du Lac 58210 MENOU, pour une durée illimitée à compter du même jour. décidé de modifier l'objet social et notamment l'activité principale de la Société qui sera désormais la maçonnerie générale, couverture, terrassement, platerie générale et gros œuvre du bâtiment, rénovation intérieure, extérieure (placo, carrelage...), isolation, ravalement..; aménagement de salles de bains, cuisines, extensions de vérandas et achat, vente en gros de matériaux liés à cette activité. L'activité actuelle de location de tous matériels du bâtiment devient secondaire. En conséquence, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts décidé de modifier la dénomination sociale sui sera désormais « ENTREPRISE MANNEVY-LOC'58 « et de modifier, en conséquence, l'article 3 des statuts. La Gérance

AL580729920

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

HDB

S.A.R.L. transformée en S.A.S
au capital de 136 500 €
Siège social : 26 rue du Commandant Barat
58000 NEVERS
791769334 RCS NEVERS

AVIS DE TRANSFORMATION
Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2020, l'A.G.E. des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article

L. 227-3 du C. com, a décidé la transformation de la Société en S.A.S à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 136 500 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée au préalable par de la collectivité des associés. Didier BOUCOIRAN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Didier BOUCOIRAN, demeurant à 25 ter Rue du Commandant Barat 58000 NEVERS, Président de la Société.

Pour avis

AL580729921

→ CESSION

CESSION

Par assp du 11/02/2020 enregistré le 09/02/2021 au SPFE de NEVERS 1, dossier 2021 00005400, référence 5804P01 2021 A 00119 M Dernuet Luc André demeurant 4 rue Jean Gautherin 58000 NEVERS a cédé à M Huang Frédéric demeurant 1 rue Paul Vaillant Couturier 58000 NEVERS, le fonds de commerce de café, bar, débit de tabac, FDJ, librairie, dépôt de presse, au 1 rue Paul Vaillant Couturier 58000 NEVERS.L'entrée en jouissance : 01/02/2021. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 190000 €. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales chez CHAINTRIER AVOCATS Legalys. conseils, 3 rue de Bengy 58640 Varennes Vauzelles.

AL580729922

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à NEVERS (58) du 03/02/2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 10/02/2021, Dossier 2021 00005474 référence 5804P01 2021 A 00120, M. Robert BERTIN dt à BILLY CHEVANNES (58) – Lieudit Dumphlun a cédé à la société SAS BERTIN-ROUX PAYSAGE, SAS au capital de 3 000 € ayant son siège social à VARENNES VAUZELLES (58) – Chemin de Germignon – 40, rue Daniel Bollon, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 892 826 710, un fonds de commerce d'entretien d'espaces verts sis à VARENNES VAUZELLES (58) – Chemin de Germignon – 40, rue Daniel Bollon, moyennant le prix de 50 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à NEVERS (58) - 3, rue Vauban.

AL580729935

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

INTARANUM

Société civile immobilière
au capital de 1.600,00 euros
Siège social : 16 rue du chapeau rouge
ENTRAINS SUR NOHAIN (Nièvre)
432028108 RCS NEVERS

Modification des dirigeants

Par décision des associés en date du 24 octobre 2020, il a été pris acte de la démission de Madame Marylène SUZANNE en qualité de co-gérante, à compter du même jour, Madame

Laurence CHEVALIER demeurant alors seule gérante de la société.

Par décision des associés en date du 28 décembre 2020, il a été pris acte de la démission de Madame Laurence CHEVALIER en qualité de gérante, à compter du même jour. Madame Audrey OUAHI née CHEVALIER, demeurant à SANCERRE (Cher), 132 avenue de Verdun a été nommée gérante en remplacement à compter du 28 décembre 2020.

Pour avis.

AL580729915

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

NEWS IMMO

SCI au capital de 164.644,94 euros
Siège social
Rue Sacco Venzetti AZY
58600 GARCHIZY
420 624 819 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 30 janvier 2021 a désigné Mme Sylvie GONZALEZ, dt 25 rue des Artistes « Les Aubues » - 58400 CHAULGNES, en qualité de cogérante avec M. Pascal REGNIER déjà en exercice.

Pour avis, la gérance

AL580729917

GFA DES VARENNES

au capital de 31 405 €
Siège social : Place de l'église
58500 Surgy
SIREN 392 128 419
RCS de Nevers

Le 27/06/2020, l'Assemblée Générale a nommé gérante Madame FROMAGEOT Chantal demeurant 5 Rue de l'église – 58500 Surgy. En remplacement de Monsieur FROMAGEOT Serge, décédé.

Pour Avis.

AL580729919

AVIS DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du4 février 2021, L'OPTICIEN AFFLELOU, société par actions simplifiée au capital de 16.408.734 €, 11 Rue d'Argenson 75008 Paris, 514 266 675 R.C.S. Paris a donné le bail à titre de location-gérance CATHARE OPTIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 4.380 €, 11 Rue d'Argenson 75008 Paris, 795 368 661 R.C.S. Paris.

Un fonds de commerce de D'OPTIQUE LUNETTERIE et exploité à Centre commercial Carrefour route de Fourchambault 58180 MARZY.

Ladite location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 ans, à compter du 1er janvier 2021 pour prendre fin le 31 décembre 2021 renouvelable ensuite par tacite reconduction d'année en année

AL580729929

KEOLIS NEVERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 €
Siège social : 120, route de Marzy
58000 NEVERS
844 428 623 RCS NEVERS

Suivant décisions du 10/02/2021, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérante non associée, Madame Nathalie JUSTON demeurant 41, rue Alsace Lorraine 92160 ANTONY en remplacement de Monsieur Laurent VERSCHELDE, démissionnaire.

Mention sera portée au R.C.S. de NEVERS

AL580729931

→ NON DISSOLUTION

MARASEPH

SAS au capital de 20100 €
Siège social : 11 PLACE DU MARCHE
58410 Entrains-sur-Nohain
824 763 429 RCS de Nevers

L'AGE du 30/10/2019 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.Modification au RCS de Nevers

AL580729914

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DETIC-LB
Société par actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Bernière
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
850747809 NEVERS

L'AG du 22/01/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Monsieur Robert-Edmond LE BIGOT de son mandat de liquidateur et a donné à Monsieur Robert-Edmond LE BIGOT quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur.

AL580729937

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 09 février 2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OCEANIA PISCINES
Forme juridique : SASU
Objet social :
La construction, la rénovation de toutes installations de piscines enterrées, hors sol, de saunas, spas, abris ;

La location de spas au domicile des clients ;

La distribution de tous articles de piscines et accessoires, de produits d'entretien ;

La réalisation de services d'entretien, de dépannage, de pose et installation de divers produits en lien avec les installations de piscines (liner, pvc, installation de chauffage, de filtration, de couverture, etc) ;

La réalisation d'aménagement et la commercialisation de tous produits en lien avec les activités de la société.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.
Siège social :
60 Route du Moulin à Vent Moiry

58 490 ST PARIZE LE CHATEL

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans

Président : Eric LAURENSON, demeurant 60 Route du Moulin à Vent – Moiry 58 490 ST PARIZE LE CHATEL

Clause d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause de transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580729451

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me E. DIAS-SOUVANT, notaire à Corbigny (58) le 04/02/2021, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI BM5 - FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : 12 300,00euros, divisé en 123 parts de 100,00 euros chacune, numérotées de 1 à 123

Apports en numéraire de 2 300,00 euros

Apport immobilier d'un bien sis à Lys 58, 1 rue de la Magne

SIEGE SOCIAL : 1 rue de la Magne - 58190 LYS.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS

ASSOCIES : -Mme Beïa BENHAMIDA, demeurant à LYS 58, 1, rue de la Magne, née à MELUN 7, le 26/03/1979. -Mr Mohand BENALI, demeurant à LYS 58, 1, rue de la Magne, né à BONDY 93, le 14/08/1967

Gérance : Mme Beïa BENHAMIDA.

Cessions de parts sociales : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis.

AL580729923

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LA FERMETE du 08/02/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : NP EXPANSION
- Siège : 141 Les Grappes - 58160 LA FERMETE
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
- Capital : 500 Euros
- Objet : Toutes activités en lien avec le photovoltaïque et les énergies renouvelables, l'achat, la vente et la location de matériels de travaux publics et agricoles, les activités de travaux publics et agricoles, la gestion et la location de bâtiments appartenant à son patrimoine.
- Admission aux associés et droit de vote : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrément : Toutes cessions d'actions à un tiers, un associé, un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant, sera soumise à l'agrément préalable de la société, si la société ne comporte qu'un associé unique, toutes les cessions et transmissions d'actions s'opèrent librement.

Président : M. Nicolas PETIT demeurant 141 Les Grappes - 58160 LA FERMETE

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Le Président

AL580729925

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/02/21 à ROUY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée (SARL).

DENOMINATION : LE CHOCHON NIVERNAIS.

SIEGE SOCIAL : 6 Route de Santenay 58110 ROUY.

OBJET : La préparation et le commerce de charcuterie, boucherie et plats cuisinés.

DUREE : 99 ans RCS de NEVERS.

CAPITAL : 1.500 euros.

GERANCE : Monsieur Jean-Paul GENU demeurant à Chatenay 58110 ROUY.

Pour avis et mention

La Gérance

AL580729926

AVIS DE CONSTITUTION

ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 3/02/2021

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : PIAT INVEST

SIEGE SOCIAL : POISEUX (Nièvre) – Lieu-dit Mauvron, Les Mornanges

OBJET :

- La prise de participation dans toute société, nouvelle ou préexistante,
- La gestion de portefeuilles de titres,
- La prestation de services dans les domaines suivants : administratif, comptable, financier, commercial et technique,
- La propriété et la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier,

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 100 euros

PRESIDENT : Madame Loane PIAT demeurant à POISEUX (Nièvre) – Lieu-dit Mauvron, Les Mornanges

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Benjamin PIAT demeurant à POISEUX (Nièvre) – Lieu-dit Mauvron, Les Mornanges

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISION DES ACTIONS : Les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Pour avis : le Président

AL580729927

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PISTE LIBRE ; Forme sociale : SARL ; Siège Social : 48, Avenue de la Gare – 58250 FOURS ; Objet social : Organisation d'évènements, activités de loisirs, manifestations, compétitions sportives et salons professionnels - Achat, vente, location, réparation, restauration, préparation, stockage et transport de véhicules terrestres, aéronefs, embarcations - Achat, vente de pièces détachées, d'accessoires, de tous types d'équipements de la personne, de consommables dans le domaine des sports et loisirs - Prestations de services, conseil, formation, logistique pour l'organisation, l'initiation, l'entraînement, la participation à tous types d'activités ou manifestations - Développement, vente, location de solutions digitales - Prestations de chronométrage dans le domaine sportif - Conception, production, réalisation de supports de communication ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : M. Jean-Paul FRITSCH dt à FOURS (58) – 48, Avenue de la Gare ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL580729928

SCI BAUXERRE

Au capital de 100 EUROS
Siège social : 109 Route de Nevers
58600 FOURCHAMBAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16/02/2021, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

- durée : 99 ans
- dénomination : S.C.I. BAUXERRE
- Forme juridique : SCI
- Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
- Siège social : 109 Route de Nevers 58600 FOURCHAMBAULT
- Gérants : Monsieur CHAGNOU Franck et Madame LEMAITRE Lydie domiciliés : 109 Route de Nevers 58600 FOURCHAMBAULT
- Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles et de terrains, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

LES GERANTS

AL580729932

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/02/21 à MOULINS ENGILBERT il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière (SCI).

DENOMINATION : SCI FAUBOURG DE BOURGOGNE.

SIEGE SOCIAL : MOULINS ENGILBERT - 58290 - 33 rue des Fossés.

OBJET : La société a pour objet la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine et l'acquisition, ainsi que la cession, desdits immeubles et droits immobiliers.

DUREE : 99 ans RCS de NEVERS.

CAPITAL : 200 euros.

GERANCE : Madame Marie-Claire RANVIER demeurant à MOULINS ENGILBERT - 58290 - 33 rue des Fossés.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales autres qu'entres associés sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire. Pour avis et mention

La Gérance

AL580729934

YONNE

→ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 1994,Madame Alice Pauline Madeleine **LAMOUROUX**, en son vivant retraitée, demeurant à AUXERRE (89000) 27 Bis -29 Avenue Denfert Rochereau.

Née à BLOT-L'EGLISE (63440), le 20 juin 1926.

Veuve de Monsieur Guy Raymond **MALECOT** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE) le 12 juin 2020.

A consenti un legs universel.

Un dépôt dudit testament a été fait aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me DROUET , Notaire, Membre de la «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 27 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DROUET susnommé (CRPCEN 89040), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL890729825

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 09/02/2021 modifiant le plan de cession de la **SAS LA HALLE** Les Petits Jumériaux 965 rue Georges Pompidou 89700 Tonnerre - 17-19 rue du Général Leclerc 89200 Avallon - Zac les Clairions 14 rue des Fourneaux 89000 Auxerre - (achat vente textiles, chaussures) RCS PARIS 413 151 739.

AL890729939

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 11/02/2021 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avec une période d'observation de 6 mois au profit de la **Sàrl TW FRANCE RETAIL** 6 Rue des Fourneaux 89000 Auxerre (prêt à porter) RCS PARIS 500621263. Date de cessation des paiements : 05/02/2021. Désignant Administrateurs judiciaires avec mission d'assistance : la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris et la SELARLU ASCAGNE AJ en la personne de Me Julie Lavoir 25 Bis rue Jasmin 75016 Paris. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : la SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELAFA MJA en la personne de me Charles-Axel Chuine 102 rue du Faubourg Saint Denis 75479 Paris Cedex 10, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL890729968

Etude de Maître Sylvie
HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 13 mars 2019,

Melle Michèle GANNEAU, demeurant à AUXERRE (89), 15 avenue des Brichères, née à AUXERRE (89), le 14 octobre 1932.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 14 novembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie

HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (Yonne), le 9 février 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvie HURET-FERRAND, notaire à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, référence CRPCEN : 89001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal

d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis. Le Notaire

AL890729930

→ AVIS

SEM YONNE ENERGIE

SARL au capital de 2 700 000 €
Siège social: 4 avenue Foch
89000 AUXERRE
RCS d'AUXERRE 822 167 235

Le Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY) a désigné les 29/09/2020 et 26/10/2020 en tant qu'administrateurs de la Société d'Économie Mixte Yonne Energie (SEM YE) Messieurs Jacques BALOUP, Frédéric GUEGUEN, Jean-Luc KLEIN, Jean LESPINE, Richard ZEIGER demeurant 4 avenue Foch, 89 000 Auxerre, en remplacement de Messieurs Jean-Pierre BOUILHAC, Jean DESNOYER, Jean-Pierre GERARDIN, Patrick PICARD, Denis ROYCOURT, dont le mandat a expiré.

Le Conseil d'Administration de la SEM EneR CENTRE VAL DE LOIRE du 14/10/2020 a désigné en tant qu'administrateur de la SEM YE Monsieur Philippe BEHAGEL, demeurant 12 Rue Blaise pascal, 37000 Tours, en remplacement de Monsieur Jean-Luc DUPONT dont le mandat a expiré.

Le Conseil d'Administration de la SEM YE a pris acte de ces nominations les 20/10/2020 et 18/11/2020.

Modification au RCS d'AUXERRE.

AL890729946

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

→ NOMINATION

MERMOZ PRODUCTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 34-36 rue Jean Mermoz
89000 AUXERRE
481 988 699 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de la décision de la Présidente en date du 20 janvier 2021 :

Monsieur Frédéric HENRIET

Né le 23 mai 1979 à NEVERS (58) demeurant à AUXERRE (89000) 15, rue de la Faiencerie,

Monsieur Jérôme JOMAT

Né le 28 septembre 1979 à FONTAINEBLEAU (77) demeurant à TOUCY (89130) 27, rue des Montagnes

ont été nommés Directeurs Généraux de la société, à compter du 1er février 2021, pour une durée illimitée.

Pour avis,

AL890729964

→ TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA D'ETAULES

RCS Auxerre 321 104 226

Par décision de l'assemblée générale du 07/01/2021, la Cuma d'Etaules a transféré son siège social de chez Denis Joudrier, 5 rue de la Petite Impasse 89440 Coutarnoux, chez Julien Dondaine, chemin sous champeaux 89440 Dissangis.

Le président

AL890729838

AUXINVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 525 000 euros
Siège social : 1, rue de la Fraternité
89000 AUXERRE
529 882 490 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 février 2021, il résulte que le siège social a été transféré au 13, rue de Brazza - 89000 AUXERRE, à compter du 1er janvier 2021.

L'article 4 - Siège social des statuts a été modifié comme suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 13, rue de Brazza – 89000 AUXERRE. »

Mention sera faite au RCS de AUXERRE.

Pour avis, le représentant légal.

AL890729859

RIFTWAY LABORATORY

SASU au capital de 1000€ Siège social: 85 Rue Marceau 93100 Montreuil 815375472 RCS BOBIGNY. Par décision en date du 01/02/2021 l'associé unique a décidé : de transférer le siège 3 Rue Dame Nicole 89700 Tonnerre à compter du 01/02/2021. Président: Emmanuel Zaza, 50 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt Dépôt RCS AUXERRE.

AL890729868

FRAIGNES

SCI au capital de 1524.49 €
Siège social
La Martinerie Grandchamp
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
415135268 RCS de SENS

Par l'AGO du 08/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 83 Rue Michel Ange 75016 PARIS 16, à compter du 08/02/2021.

Mention au RCS de SENS

AL890729921

SCI DU MONASTERE

40 Rue des Bruyères
«Les Courlis»
89113 CHARBUY
SIREN 409 767 829 RCS AUXERRE

Suivant AGE en date du 08/02/2021, il a été décidé du transfert du siège social de la société à compter du même jour, du 40 Rue des Bruyères «Les Courlis» à CHARBUY (89113), au 11, Allée du petit Bois à SAINT-GEORGES (89000).

Pour avis. La gérance.

AL890729940

SCI CROSNIER IMMOBILIER

SCI au capital de 48.631,24 €
Siège social
123 rue Roger Salengro
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
404 702 250 RCS EVRY

Modifications

Aux termes d'un procès-verbal des décisions prises par les associés réunis en AGE le 05/02/2021, le siège social a été transféré, à compter du même jour, du 123, rue Roger Salengro 91600 SAVIGNY SUR ORGE au 8, chemin des Simons – DICY (89120) CHARNY-OREE-DE-PUISAYE.

Durée de la société : 99 ans depuis le 05/04/1996 soit jusqu'au 05/04/2095

Objet social : Acquisition de biens bâtis et non bâtis en vue de la location

Dépôt au RCS de SENS désormais compétent.

AL890729945

BATTISTEL

Stéphane Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 8 rue Saint Paul 89100 SENS En cours de transfert à SENS (89) 17 rue de Sancey – Bâtiment Euripôle 493 340 798 RCS SENS . Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BATTISTEL Stéphane a décidé de transférer le siège social de SENS (89100) 8 rue Saint Paul à SENS (89100) 17 rue de Sancey – Bâtiment Euripôle, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, la Gérance

AL890729951

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Dénomination : The Good Shape.

Forme : SASU.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 17 RUE JEANNE BRACONNIER, 92360 Meudon.

849123179 RCS de Nanterre.

Aux termes d'une décision en date du 1 février 2021, l'actionnaire unique a décidé, à compter du 1 février 2021, de transférer le siège social à Domaine des Madoires, 89350 Villeneuve les Genets.

Président : 4833 SASU, sise Domaine des Madoires, 89350 Villeneuve les Genets

Radiation du RCS de Nanterre et immatriculation au RCS Auxerre.

AL890729957

AUTO BRILLANCE

SARL au capital de 6000 €
Siège social : 10 Rue Des Noues Bouchardes
89100 SENS
751728452 RCS de SENS

Par AGE du 01/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 18 Rue Des Grahuches 89100 SENS, à compter du 01/02/2021.

Mention au RCS de SENS

AL890729962

➜ CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE AUXERRE LA FONTAINE
12 place Charles LEPERE
89000 AUXERRE
Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée
N° SIRET 327 258 661
Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant 03 86 48 03 04 ou à l'adresse mail suivante 02552@creditmutuel.fr.

Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le 08/04/2021 et à 14 heures

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau
2. Présentation du projet de fusion des Caisses d'AUXERRE LA FONTAINE et d'AUXERRE LA CHAINETTE par voie d'absorption par la Caisse d'AUXERRE LA FONTAINE
3. Rapport du Conseil d'Administration
4. Rapport du Conseil de Surveillance et de l'Inspection
5. Ratification de la convention de fusion et de ses conséquences
6. Modifications statutaires consécutives à la fusion et adoption de nouveaux statuts
7. Nomination des membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance
8. Pouvoirs
9. Clôture de l'Assemblée Générale

ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le 28/04/2021 et à 18 heures

Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 23/04/2021 et le 27/04/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau
2. Compte rendu d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que du rapport du conseil d'Administration
4. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes
5. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat
6. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration
7. Réponses à vos questions
8. Clôture de l'Assemblée Générale

3) En Assemblée Générale Extraordinaire.

A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Le Conseil d'Administration.

AL890729948

CAISSE DE CREDIT MUTUEL D'AUXERRE LA CHAINETTE
30 avenue CHARLES DE GAULLE
89000 AUXERRE
Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée
N° SIRET 452 624 323
Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant 03 86 48 03 06 ou à l'adresse mail suivante 02572@creditmutuel.fr.

Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le 07/04/2021 et à 14 heures

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée et constitution du bureau
2. Présentation du projet de fusion des Caisses d'AUXERRE LA CHAINETTE et d'AUXERRE LA FONTAINE par voie d'absorption par la Caisse d'AUXERRE LA FONTAINE
3. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport du Conseil de Surveillance et de l'Inspection
4. Ratification de la convention de fusion
5. Communication de la composition des futurs conseils
6. Dissolution de la Caisse d'AUXERRE LA CHAINETTE
7. Pouvoirs
8. Clôture de l'Assemblée Générale

ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le 27/04/2021 et à 18 heures

Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 22/04/2021 et le 24/04/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

Avec l'ordre du jour suivant

1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau
2. Compte rendu d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que du rapport du Conseil d'Administration
4. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes
5. Approbation du bilan et du compte de résultats et affectation de l'excédent
6. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration
7. Allocution de l'invité d'honneur
8. Clôture de l'Assemblée Générale

3) En Assemblée Générale Extraordinaire.

A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Le Conseil d'Administration.

AL890729950

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS

Avis de mise à l'enquête publique unique des zonages d'assainissement et du pluvial de Rouvray et de Venouse

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs du 15 février 2021, les zonages d'assainissement et du pluvial des communes de Rouvray et Venouse seront soumis à l'enquête publique durant 32 jours calendaires du 08 mars 2021 au 08 avril 2021 inclus ; Madame Semblat, nommée par le tribunal administratif de Dijon, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- les dossiers seront déposés dans les Mairies de Rouvray et de Venouse aux jours et heures habituels d'ouverture de ces Mairies afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur – Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs, 2 rue du serein, 89800 Chablis ou les transmettre par e-mail à l'adresse suivante : assainissement2@3cvt.fr– lequel les annexera au registre.

- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur :

à la Mairie de Rouvray : lundi 08 mars 2021 de 9h à 12h,

vendredi 19 mars 2021 de 10h à 12h,

mercredi 07 avril 2021 de 9h à 12h,

à la Mairie de Venouse : mardi 09 mars 2021 de 10h à 12h,

jeudi 18 mars 2021 de 16h à 19h,

jeudi 08 avril 2021 de 16h à 19h,

afin de répondre aux demandes d'information du public.

Le rapport et les conclusions de Mme le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils auront été transmis aux communes.

AL890729960

➜ RECTIFICATIF

RF NEGOCE

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 29/01/2021 concernant RF NEGOCE : Il fallait lire que le capital social est : 1 000 € au lieu de 100 000 €.

AL890729935

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements :
Tél : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

une maison d'habitation principale divisée en deux logements le surplus à aménager, une maison annexe, un bâtiment divisé en plusieurs garages, une cour, un jardin sis commune d'AVALLON, 20 rue Carnot,

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE

vendredi 19 mars 2021 à 14 heures

DESCRIPTION :

Sur la commune d'AVALLON, 20 rue Carnot, une propriété composée :

- d'un immeuble d'habitation, divisé en trois logements de type T3, T4 et T6 sur une superficie totale de 298 m^2,

- d'un second immeuble comprenant trois locaux divers de types entrepôt, dépendances et de 27 garages

Le tout édifié sur deux parcelles cadastrée :

Section N° Lieu-dit Nature Contenance

AV 92 rue Carnot bâtie 16 a 81 ca

AV 93 la rue Général Leclerc non bâtie 4 a 37 ca

Total 21 a 18 ca

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE, Palais de justice. Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.

Le bien peut être visité le 10 mars 2021 de 11H00 à 12H00.

La vente aura lieu le vendredi 19 mars 2021 en un seul lot sur la mise à prix de :

290 000 euros

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 29 000 Euros

(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)

Frais en sus.

Fait à Auxerre, le 29 janvier 2021

Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL890729837

➜ MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ECOLOGISTIQUE BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 55.070 euros
Siège social : Z.I. de la Fourche au sac
Rue de Vauluisant
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
492.821.236 RCS SENS

Changement de président

Le 8 Février 2021, l'associée unique, a pris acte de la démission, à compter de ce jour, de Monsieur Bernard VAN DE GUECHTE en sa qualité de Président de la société et décidé de pourvoir à son remplacement, en désignant pour une durée illimitée, la société « KEEPCLOUD », Société à responsabilité limitée au capital de 300 €, dont le siège social est situé à SENS (89) – 15 Boulevard du Pont Neuf et immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 881.162.606 représentée par Monsieur Sébastien DELAMOTTE, en sa qualité de co-gérant

AL890729925

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

EGRISELLES-LE-BOCAGE - bois

14 a 20 ca - La closerie: YL-203 - Les bruleries: YL-106

zonage : RNU

GRON - bois

23 a 28 ca - Le grand guillet: D-1304

zonage : zone N du PLU

MICHERY - terre

1 ha 47 a 67 ca - Climat des veuves: ZR-4

zonage : RNU

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - terre

18 a 50 ca - L ardiot: D-513-514

zonage : zone N du PLU

SENS – bâtiments d'habitation et d'exploitaiton – terre occupée

2 ha 99 a 60 ca - Bas le roi: YB-44

zonage : zone A du PLU

SAINTS-EN-PUISAYE - terre - les biens seront libres après la récolte 2024

6 ha 46 a 58 ca - Le ru profond: A-50 - Les baronneries: A-74-75-76

zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 8 mars 2021** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL890729967

SCI MATO IMMOSCI

au capital de 5000 €
Siège social
9 rue Saint-Claude
89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye
442 659 801 RCS Auxerre

Modifications

Par Ordonnance rendue par le Tribunal Judiciaire de Paris en date du 24.09.2020, la SELARL Gladel et Associés représentée par Me Vincent Gladel, située 47 bis avenue Bosquet 75007 Paris a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire.

AL890729938

➜ VENTE

VENTE DE FONDS - GERANCE

Suivant acte SSP en date du 01/02/2021, la société France BKR anciennement France QUICK, S.A.S. au capital de 92 225 000 € dont le siège social est sis à CLICHY (92110) 34 rue Mozart, immatriculée sous le n° 950 026 914 RCS NANTERRE, a donné à titre de location-gérance à BK2A, SARL, au capital de 100 000 € dont le siège social est sis 10 rue Girard 89000 AUXERRE, immatriculée sous le n° 891 008 369 RCS AUXERRE, un fonds de commerce de « restauration rapide », sis et exploité 13 rue des Fourneaux 89000 AUXERRE, pour une durée courant du 01/02/2021 au 31/01/2022. Il ne pourra être reconduit tacitement.

AL890729943

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 19 janvier 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT AUXERRE 1, le 26 janvier 2021, Dossier 2021 00002974, référence 8904P01 2021 N 00088, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée AUTOSECUR MIGENNES, Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à APPOIGNY (89380), 86 route d'Auxerre , identifiée au SIREN sous le numéro 838244507 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE. A : La Société dénommée M.K.E, Société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à MIGENNES (89400) , 6 Rue Arago, identifiée au SIREN sous le numéro 891503047 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de «contrôle technique de tous véhicules automobiles sis à MIGENNES (89400), 6 rue Arago- ZI des Grosses Terres, lui appartenant, connu sous le nom commercial SECURITEST, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 838 244 507.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er janvier 2021.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR),

- au matériel pour VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. SLe notaire.

AL890729936

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Dominique BETREMIEUX , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 25 janvier 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT AUXERRE 1, le 29 janvier 2021, Dossier 2021 00003463, référence 8904P01 2021 N 00093, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée SNC TRIO, Société en nom collectif au capital de 1000 €, dont le siège est à CHICHERY (89400), 1 Place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 530581347 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

A : La Société dénommée CARAYON, Société en nom collectif au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à APPOIGNY (89380), 9 place du Marché, identifiée au SIREN sous le numéro 888906732 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE. Désignation du fonds : fonds de commerce de bar, PMU, bimbeloterie, jeux française des jeux tirage et grattage et auquel est annexée une gérance de débit de tabacs sis à APPOIGNY, 9 Place du Marché, lui appartenant, connu sous le nom commercial «CAFE DE LA PLACE», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 530581347.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (125 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT QUINZE MILLE EUROS (115 000,00 EUR),

- au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

AL890729937

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LIGERON FERMETURES

SARL au capital de 5 000,00 Euros
Siège social: 52 Rue du Moulin du Président
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 539 539 866

AVIS DE NOMINATION D'UN CO-GERANT

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 21 janvier 2021, il a été décidé de :

- De nommer aux fonctions de co-gérant, M. Thomas LIGERON, domicilié au 24 Route des Puits – 89100 PARON.

Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

M. Daniel LIGERON.

AL890729748

FIDUCIAL SOFIRAL

ANIMATION CREATIVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 57 rue de la Liberté, Orgy
89240 CHEVANNES
849 127 626 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2020 : Monsieur Loïc ETIEMBLE, demeurant au 57 rue de la Liberté, Orgy 89240 CHEVANNES, a été nommé gérant à compter du 1er décembre 2020, en remplacement de Madame Amandine FREITAS. Pour avis. La Gérance

AL890729922

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte authentique en date du 06/01/2021 la location gérance du fonds de commerce TAXI exploité à SERBONNES PLACE N°1 entre M Dominique ROBIN demeurant 77 rue des Préaux 89140 SERBONNES et TAXI ALAIN 89 demeurant 17 rue des Lombards 89340 CHAUMONT à pris fin le 31/12/2020.

AL890729923

S.J.B. Société d'Avocats

SCI CADET ROUSSELLE

Société civile immobilière
au capital de 152 449,02 euros
Siège social : 13 Rue du Colonel Rozanoff
89000 AUXERRE
397 969 007 RCS AUXERRE

Avis de remplacement de la gérante

Aux termes d'une délibération en date du 6 février 2021, l'Assemblée Générale Mixte a nommé Mme Caroline REGNIER, demeurant Lotissement les Haies, 61 Rue des Allagniers, 01540 VONNAS, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter de ce jour en remplacement de Mme Hélène REGNIER. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Mme Hélène REGNIER sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au GTC d'AUXERRE.

AL890729932

S.J.B. Société d'Avocats

REGNIER ET CIE

Société civile immobilière
au capital de 6 097,96 euros
Siège social
Rue du Colonel Rozanoff
Z.A. des Pieds de Rat, 89000 AUXERRE
383 637 972 RCS AUXERRE.

Avis de remplacement de la gérante

Aux termes d'une délibération en date du 6 février 2021, l'Assemblée Générale Mixte a nommé Mme Caroline REGNIER, demeurant Lotissement les Haies, 61 Rue des Allagniers, 01540 VONNAS, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter de ce jour en remplacement de Mme Hélène REGNIER. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Mme Hélène REGNIER sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au GTC d'AUXERRE.

AL890729933

SENS

Société en Nom Collectif
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 01, route de Voulx
89100 SENS
793 668 245 RCS SENS

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 20 janvier 2021 :

Monsieur Jonathan THORAL, demeurant à COURLON SUR YONNE (89140) 3, rue des Fosses, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1er février 2021, pour une durée non limitée. Pour avis,

AL890729966

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GLOBETALKER

SAS au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 9 Rue Baudin
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 820 201 960

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour

L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Nicolas GATHELIER, demeurant à AUXERRE (89000) 9 Rue Baudin, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

L'adresse de la correspondance est au 9 Rue Baudin – 89000 AUXERRE où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur,

AL890728063

GLOBETALKER

SAS au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 9 Rue Baudin
89000 AUXERRE
R.C.S. Auxerre n° 820 201 960

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée des associés réunie en date du 1er Février 2020, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.

Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur,

AL890728064

SCI ASEY

SCI au capital de 1000€. Siège social: 14 route de joigny 89113 Fleury-la-vallée. 489403972 RCS SENS. Le 16 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Alain de Schotten, 25 Hameau Le Buisson 89520 SAINTE COLOMBE SUR LOING et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de SENS.

AL890729818

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI 6 Route d'Auxerre
Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 Euros
Siège social : 1 Avenue de la Seiglée,
89470 Monéteau
Objet social : Opérations immobilières
Durée de la société :
99 ans à compter de son immatriculation

Suivant délibération de l'assemblée générale du 15 Décembre 2020 les associés ont

approuvés les comptes définitifs de liquidation,

donné quitus de sa gestion et décharge du mandat de Mr VERNAGALLO Lucien liquidateur et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL890729914

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : SCM SAINTE MARGUERITE. Forme : SCM société en liquidation. Capital social : 304,90 euros. Siège social : 6 Rue CLAUDE AILLOT, 89700 TONNERRE. 326766912 RCS d'Auxerre. Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Laurent EROUKMANOFF, demeurant 18 Rue du tour de l'Eglise 89700 Dannemoine a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Les cogérants

AL890729929

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI du Soleil
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : GRON
89100 21 Rue des Chaponnières
Siège de liquidation :
21 Rue des Chaponnières
89100 GRON
491938585 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Evelyne SAINT-LOUIS, demeurant 21 Rue des Chaponnières, 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 Rue des Chaponnières 89100 GRON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890729952

DISSOLUTION ET/OU LIQUIDATION

AUDOUBEO
Société A Responsabilité Limité
Au capital de 7.700 €
Siège social et de liquidation :
5 A rue des Vignes
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
433 189 891 RCS SENS

Suivant AGO du 31/12/2020 les comptes de liquidation ont été approuvés, le liquidateur déchargé de son mandat, il a été donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au même jour. Les dépôts seront faits au RCS de SENS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL890729953

SCI LES PORTILLONS

Société Civile Immobilière
au capital de 389.476,75 euros
Siège social à APPOIGNY (89380)
6 rue du Pavillon
350 225 124 RCS AUXERRE

DISSOLUTION - LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 26 janvier 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 janvier 2021 et sa mise en liquidation amiable. Francis PORTE demeurant 35 rue du Rimboeuf à APPOIGNY (89380) a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé à APPOIGNY (89380) 6 rue du Pavillon, au même titre que l'adresse de correspondance.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL890729958

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 31/12/2020 : forme : EARL, dénomination : CANDON, siège : 19 Chemin de la Rivière, 89200 MAGNY ; durée : 99 ans, capital : 516 250 €, objet : exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; gérance : M. Fabrice CANDON (19 Chemin de la Rivière 89200 MAGNY) en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance ; cession : agrément en AGE et libre entre associés, dépôt légal RCS AUXERRE. Pour avis

AL890729791

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/01/2021, il a été constitué une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : T.H.O; Objet social : Toutes opérations industrielles - commerciales - financières - mobilières ou immobilières - Acquisition des biens et droits immobiliers - location - transformation - construction.Siège social : 10 rue de Fertrive, 89400 Cheny.Capital : 1000 euros; Durée : 99 ans; Gérance : M. OUAZARF MOUSSA, demeurant 10 rue de Fertrive, 89400 Cheny.Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890729888

AVIS DE CONSTITUTION

La SASU COIFFEUR ET BARBIER AZZEGGOUARWALEN a été constituée. Capital: 100 € Siège: 18 Place De La Liberte 89190 Villeneuve L Archeveque Objet: Coiffeur barbier Durée: 99 ans Président: Tariq Azzeggouarwalen, 18 Place De La Liberte 89190 Villeneuve L Archeveque . La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: SENS

AL890729904

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/02/2021 à SENS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : EDITIONS AGOSTINI

Siège : 7 bis Rue Thénard - 89100 SENS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

Capital : 10 000 euros

Objet : L'édition et la vente d'ouvrages sous toutes ses formes (graphique, numérique, phonologique) ou l'achat de droits d'auteurs pour l'édition

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jérôme MORIN demeurant 7 bis Rue Thénard – 89100 SENS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

POUR AVIS

Le Président

AL890729908

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS :

Dénomination : KN

Objet : Achat et vente de véhicule d'occasion, mécanique rapide, dépannage, pièces détachées, vente de matériels, relay Drive

Capital : 100 €

Président : Mme UNDILASHVILI Nato, 7 Rue Colette, 89400 MIGENNES

Siège social : 1 chemin de Fontaine Saint Loup, 89210 BRIENON-SUR-ARMANCON.

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : libre.

Immatriculation au RCS de SENS.

AL890729931

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une SCI au capital de 100€, 100 parts de 1 €, en numéraire, suite à la signature des Statuts SSP en date du 1/2/2021.

DENOMINATION : DES TROIS LOUPIOTS

SIEGE SOCIAL : 3 Rue du Marais 89240 LINDRY

OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion et la location des immeubles,

GERANCE : M. Sébastien BARDOT et Mme Audrey LE CORNET demeurant 3 Rue du Marais 89240 LINDRY

Durée : 99 ans à compter son immatriculation au RCS D'AUXERRE.

Cession de parts sociales : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants de l'associé cédant.

Pour avis,

AL890729941

FM EXOTIQUE

Suivant un acte ssp en date du 28/01/2021, il a été constitué une SASU

Dénomination : FM EXOTIQUE

Siège social : Cc Des Champs Plaisants, Avenue Du 8 Mai 1945 89100 SENS

Capital : 2000 €

Activités principales : commerce de détail ou en gros de tous produits d'épicerie, d'alimentation et produits divers non réglementés

Durée : 99 ans

Président : M. AWADALLA ELJAK Mohammed 24 Rue Du Général Delestraint 89100 SENS

Immatriculation au RCS de SENS

AL890729942

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 février 2021, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : SCEA LAIT GALICHER. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime. Capital social : 12 000 €. Siège social : Les Manceaux - 89130 MÉZILLES. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports : Numéraire : 12 000 €. Gérants : M. Noël GALICHER demeurant les Manceaux, 89130 MÉZILLES, M. Nicolas GALICHER demeurant les Mahougeots, 89130 MÉZILLES et M. Dominique GALICHER demeurant 19 rue du Clos d'en Haut, 89170 LAVAU. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).

Pour avis et mention, un fondateur.

AL890729944

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 11/02/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AROBERRIA CORPRATE ADVISORY

Objet social : La Société a pour objet :

Toutes opérations industrielles ou commerciales exploitées directement ou indirectement par ses filiales se rapportant :

- Aux conseils pour la gestion et les affaires notamment sur l'ensemble des métiers de conseil haut de bilan, conseil en fusion-acquisition, conseil en levée de fonds, conseil en ingénierie financière et crédit, conseil en arrangement et en restructuration de dettes, conseil en évaluation financière, conseil en stratégie ou tous conseils aux entreprises et dirigeants en général.
- A l'ingénierie financière et patrimoniale.
- Aux conseils en gestion de patrimoine.
- Au courtage et l'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement.
- Aux conseils et l'intermédiation en investissements financiers.
- Au courtage en assurance.
- Aux transactions sur immeubles et fonds de commerce.
- A l'enseignement, la formation initiale ou professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tous publics : personnes morales publiques ou privées, personnes physiques.

Siège social : 2 rue du Fay, 2 rue du Fay, 89270 VOUTENAY-SUR-CURE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE

Président : Madame GRANDJEAN Catherine, demeurant 7-9, rue l'Eglise, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : ARTICLE 15 - AGRÉMENT

La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. En cas de démembrement de titres, la cession de ses droits par le nu-propriétaire ou par l'usufruitier est également soumise à l'agrément. Les cessions entre associés ne sont soumises à aucun agrément.

Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le aux associés.

L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée. A défaut de notification dans les 15 jours qui suivent la demande d'agrément, l'agrément est réputé acquis.

En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions prévues dans la demande d'agrément.

En cas de refus d'agrément, la Société est tenue, dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital, soit par un associé ou par un tiers, soit, avec le consentement du cédant, par la Société, en vue d'une réduction du capital.

A défaut d'accord entre les parties, le prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital est déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil.

La valeur des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital sera déterminée selon les règles et modalités suivantes :

L'expert désigné sera tenu d'appliquer ces règles et modalités conformément aux dispositions du second alinéa du I de l'article 1843-4 du Code civil.

Si les modalités de détermination du prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital sont prévues dans une convention liant les parties à la cession ou au rachat, l'expert désigné sera tenu de les appliquer conformément aux dispositions du second alinéa du I de l'article 1843-4 du Code civil.

Le cédant peut à tout moment aviser le président, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qu'il renonce à la cession de ses titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital.

Si, à l'expiration du délai de trois mois, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en la forme des référés, sans recours possible, l'associé cédant et le cessionnaire dûment appelés.

Les dispositions qui précèdent sont applicables à toutes les cessions à des tiers non associés, que lesdites cessions interviennent en cas de dévolution successorale ou de liquidation d'une communauté de biens entre époux, par voie d'apport, de fusion, de partage consécutif à la liquidation d'une société associée, de transmission universelle de patrimoine d'une société ou par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice ou autrement.

Les modalités d'agrément visées au présent article ne s'appliqueront pas en cas d'apport des titres de la société par un associé à la constitution d'un holding de détention dont le capital et les droits de votre seront détenus par lui uniquement, groupe familial inclus (ascendant, descendant, collatéral au 1° degré uniquement).

Elles peuvent aussi s'appliquer à la cession des droits d'attribution en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices, ainsi qu'en cas de cession de droits de souscription à une augmentation de capital par voie d'apports en numéraire ou de renonciation individuelle au droit de souscription en faveur de personnes dénommées.

La présente clause d'agrément ne peut être supprimée ou modifiée qu'à l'unanimité des associés.

Toute cession réalisée en violation de cette clause d'agrément est nulle.

Catherine GRANDJEAN

AL890729955

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 08/02/2021 reçu par Me VACCARO Anthony officiant à VILLENEUVE LA GUYARD il a été constitué une SCI dénommée: FAGOT

Siège social: 17 chemin de lance levée 89150 ST VALERIEN

Capital: 100 €

Objet: Achat, vente et gestion de biens immobiliers

Gérant: M. FAGOT Quentin 17 Chemin de lance levée 89150 ST VALERIEN

Co-Gérant: Mme JEULIN Aurore 17 Chemin de lance levée 89150 ST VALERIEN

Cession des parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL890729956

AVIS DE CONSITUTION

Suivant un acte ssp en date du 12/02/2021, il a été constitué une SAS

Dénomination : CMS TELECOM

Siège social : 42 Rue René Binet 89100 SENS

Capital : 500 €

Activités principales : installation de la fibre optique réseau télécom, intervention pose et dépose câbles souterrains et aériens, travaux d'installation électrique dans tous locaux, télécommunications filaires

Durée : 99 ans

Président : M. KOCAK Memik 42 Rue René Binet 89100 SENS

Cession d'actions : Libre

Immatriculation au RCS de SENS

AL890729959

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 février 2021, à CRAVANT. Dénomination : NG - TRANSACTIONS. Forme : SARL. Siège social : Les Pichots, 89240 Diges. Objet : Achat, vente, échange, location ou sous - location d'immeubles bâtis ou non bâtis, d'appartements, de terrains, de maisons individuelles ou de droits immobiliers, achat, vente, échange, location ou sous - location de fonds de commerce ou de clientèle, souscription, achat, vente d'actions ou de parts sociales immobilières, activité de marchand de biens ;. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Gérant : Monsieur N'GOMA Fabrice, demeurant 16 Bis Chemin du Colombier, 89460 Cravant La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

le gérant

AL890729965

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
pour 1 an 52 €
pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ
AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

Bovins viande
Grandes cultures
Lait élevage
Porcs
Vigne
Volailles
Fruits & légumes
Pâtre
Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

SIGNATURE